

# L'étang de la Gruère, un loisir protégé

**JURA** Situé dans une réserve naturelle, le plan d'eau attire plus de 100 000 visiteurs par an. Des mesures seront mises en place pour concilier préservation et tourisme. La tourbière sera remouillée, en attendant des travaux pour canaliser les activités



SERGE JUBIN  
@sjubin

A intervalles réguliers, le sujet revient sur la table politique jurassienne: comment concilier la protection indispensable de la réserve naturelle de l'étang de la Gruère, dans les Franches-Montagnes, avec son statut de site de loisirs emblématique d'un pays sauvage? Ce lieu préservé est le plus visité du canton, avec plus de 100 000 personnes par an.

Pour sa dernière décision de la précédente législature, en décembre 2015, le parlement unanime validait une fiche du plan directeur qui identifie les enjeux de la Gruère avec ses conflits d'intérêts, définit une séparation entre la zone destinée aux activités touristiques et le «sanctuaire» qui comprend l'étang, ses abords et la vaste tourbière. Le document prévoit un panel de mesures, mais se garde d'en préciser le calendrier de réalisation, ni le montant à investir.

## Pléthore de projets de loisirs

Avec les moyens limités d'un Jura au régime Optima et une pléthore de projets culturels et de loisirs (théâtre à Delémont, musée paléontologique à Porrentruy, nouvelle patinoire pour le HC Ajoie), rares sont ceux qui imaginent que le canton dépensera de l'argent à la Gruère.

Surtout que, si tout le monde s'accorde à relever qu'il s'agit d'un joyau naturel à préserver, il y a des divergences d'approches entre les partisans d'une préservation stricte et ceux qui veulent continuer de pouvoir se baigner dans la grande mare naturelle, patiner sur les eaux gelées en hiver ou pêcher le brochet, la carpe ou la tanche.

L'histoire de l'étang entretient l'ambiguïté. Il est au centre d'une des plus grandes tourbières d'un seul tenant de Suisse: 17 hectares au nord-est du plan d'eau, auxquels il faut ajouter les 4,5 hectares de la presqu'île. Un haut-marais qui s'est formé au sortir de la période glaciaire, il y a plus de 10 000 ans. Par endroits, la tourbe atteint 6 à 8 mètres.



Des divergences d'approches existent entre les partisans d'une préservation stricte et ceux qui veulent continuer de pouvoir se baigner dans la grande mare naturelle. (MARTIN RUETSCH/KEYSTONE)

**Durant dix millénaires, il n'y a pas eu de plan d'eau. Il a été créé par les meuniers au milieu du XVIIe siècle**

Durant dix millénaires, il n'y a pas eu de plan d'eau. Il a été créé par les meuniers au milieu du XVIIe siècle, qui avaient besoin d'eau pour actionner leurs roues à aubes. Ils ont creusé d'impressionnants drains dans la tourbière – «ils l'ont saignée», déplore Laurent Gogniat, de l'Office juras-

sien de l'environnement – afin de remplir un étang de 8 hectares, au pourtour très ciselé d'environ 2 kilomètres, profond de 4,5 mètres, contenant 160 000 mètres cubes d'une eau souvent brunâtre, fermé par une digue.

La tourbière et l'énergie hydraulique ne sont plus utilisées depuis le milieu du XXe siècle. Le site est depuis lors une vaste réserve naturelle de plus de 100 hectares, au bénéfice du label européen Emeraude.

## Réhumidification de la tourbière

En attendant de réaliser les mesures de protection de l'espace touristique, le Jura a décidé de revitaliser le haut-marais, où les promeneurs ne vont pas, sinon quelques cueilleurs de myrtilles. Le projet a été lancé il y a vingt

ans. Il n'entre dans sa phase de réalisation qu'aujourd'hui en raison de la complexité des études à mener – «nous aurions été des apprentis sorciers si nous nous étions lancés il y a deux décennies», fait remarquer l'expert hydrologue Philippe Grosvernier –, mais aussi parce qu'il fallait trouver le financement.

La première phase des travaux, qui consiste à réaliser des digues pour retenir l'eau et à combler les canaux de drainage pour inonder la tourbière, coûtera 1 million de francs. Le Jura est parvenu à faire inscrire ces travaux dans les compensations écologiques de l'autoroute Transjurane: la Confédération finance tout ce qui a trait à l'autoroute à 95%.

Une seconde phase, à partir de 2018, pour 2 à 3 millions, est nécessaire pour revitaliser l'en-

semble d'un haut-marais qui compte 180 espèces d'invertébrés (araignées, libellules, coléoptères, papillons) et en faire une taiga où l'épicéa n'a plus vraiment sa place. Le Jura espère profiter d'une partie du crédit de 135 millions débouqué par le Conseil fédéral pour favoriser la biodiversité.

## Réorganisation du site touristique

Le ministre de l'Environnement David Eray a beau affirmer que le programme de réhabilitation est ambitieux, Laurent Gogniat asséner que la véritable richesse du site est sa tourbière et sa biodiversité, la réorganisation du site touristique reste l'enjeu premier. Il devrait refaire surface dans le débat politique lorsque le gouvernement soumettra son plan financier d'investissements au parle-

ment. Avec, probablement, deux tendances. D'aucuns exigeront que les Franches-Montagnes aient aussi leur projet de loisirs et réclameront la réalisation d'une maison d'accueil qui canaliserait les visiteurs, mais aussi un parking payant et une signalisation digne de ce nom. Ils noteront que le Jura doit certes mettre le premier franc, mais que des fondations sont prêtes à débouquer les fonds pour un tel programme.

D'autres, utilisateurs indigènes du site, craignent qu'on passe de trop de laxisme à trop d'interdits, de se baigner, de pêcher ou de patiner. Mieux vaut peut-être alors la situation libertaire actuelle, qui colle à l'esprit de la région, plutôt qu'un concept certes utile pour empêcher les touristes de saccager le site mais liberticide pour les autochtones. ■